

TRANSPORTS-MOBILITÉS

→ **La carte de transport Améthyste** a été créée pour favoriser les déplacements des personnes en situation de handicap ou retraitées. Mais dans les Hauts-de-Seine, les conditions pour l'obtenir sont trop restrictives !

NOUS DEMANDONS QUE LA CARTE SOIT ACCESSIBLE :

- aux personnes en situation de handicap de moins de 20 ans ;
- aux personnes en situation de handicap avec un taux d'incapacité inférieur à 80 % ;
- aux personnes dont l'état de santé ne permet pas d'exercer une profession.

→ **Pour le droit à la mobilité de tous :**

NOUS DEMANDONS la prise en charge à 50% par le Département de la carte de transport **IMAGINE'R** pour tous les collégiens, et pas uniquement pour les boursiers comme le fait le Département aujourd'hui.

Mobilités durables

Nous réclamions depuis des années une vraie politique départementale pour le vélo. Nous avons enfin été entendus : le Schéma directeur départemental cyclable, lancé en 2022, créera un réseau structurant dans les Hauts-de-Seine. C'est indispensable pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et la pollution atmosphérique !

DROITS DES FEMMES

Observatoire départemental des violences faites aux femmes

notre groupe portait ce projet, avec les associations, depuis près de 15 ans.

→ **NOUS L'AVONS OBTENU :** les Hauts-de-Seine ont enfin créé cet observatoire, qui répond à de réels besoins pour les femmes. Nous demandons maintenant qu'il soit doté de moyens vraiment à la hauteur de ses missions.



Nadia Mouaddine et Denis Datcharry, avec le principal M. Perinetti, au collègue Guy Moquet pour l'opération Toutes culottées, une distribution de culottes menstruelles lavables gratuites à destination des collégiennes

Ne pas jeter sur la voie publique - i-ov 69200*

ENVIRONNEMENT :

L'eau, un bien commun à protéger davantage

L'accès à l'eau et sa préservation sont essentiels pour le climat. Une politique durable doit dépasser les intérêts économiques : l'eau n'est pas une marchandise ! Nous défendons ce principe au SIAAP, en protégeant le service public de l'eau, contre la réduction des investissements et l'augmentation de la redevance assainissement qui pénalisent les usagers.



Avec la députée Elsa Faucillon et le maire de Gennevilliers Patrice Leclerc, nous avons soutenu sans relâche la mobilisation des travailleurs sans papiers de la société RSI pour leur régularisation

Journal



BILAN DE MI-MANDAT DE VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX CANTON DE GENNEVILLIERS / VILLENEUVE-LA-GARENNE

Cette année 2024 marque la mi-mandat de vos conseillers départementaux. Au cours des trois dernières années nous nous sommes engagés pour vous et à vos côtés, sur le canton de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne, pour davantage de mesures de solidarité et d'égalité.

Nous nous battons sans relâche pour le renforcement des services sociaux, de l'aide sociale à l'enfance, aux seniors et aux personnes handicapées, dans un département riche qui ne met pas à disposition tous les moyens humains et matériels nécessaires.

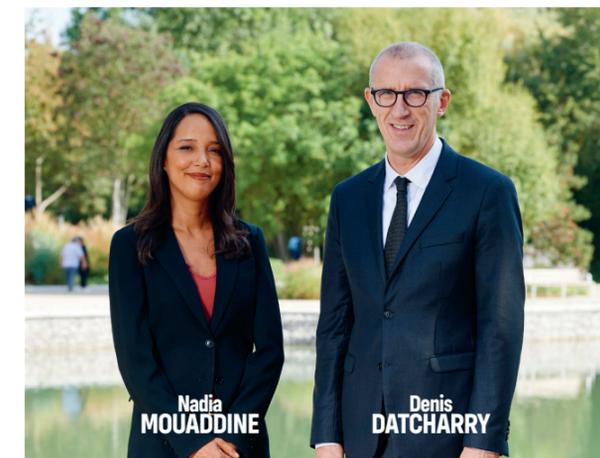
Nous agissons : pour le droit à un logement abordable et de qualité pour tou.te.s, pour un service public d'éducation doté de vrais moyens.

Nous nous engageons : pour un aménagement urbain plus respectueux des enjeux du réchauffement climatique. Pour les droits des femmes et contre les violences sexistes.

Peu à peu, nous faisons bouger les lignes. Dans ce contexte de rigueur budgétaire, nous veillerons au fait que le Département ne remette pas en question ses

politiques essentielles aux habitants. Nous sommes déterminés à poursuivre notre action, avec vous !

Nous aurons le plaisir d'en débattre et d'échanger ensemble.



RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT LE 5 DÉCEMBRE À 18H30 ESPACE CULTUREL ET SOCIAL SAÂD-ABSSI DE GENNEVILLIERS (16 RUE JULIEN-MOCQUARD)

ACTION SOCIALE

Notre combat pour renforcer les moyens

Nous avons alerté sur la dégradation de certains Pôles sociaux départementaux, qui nécessitent des renforts importants de personnels. Il est indispensable de revaloriser les métiers du secteur social, et de recruter sur les postes vacants, pour un meilleur accueil des usagers !

→ **Les centres de Protection Maternelle Infantile (PMI)** et de santé sexuelle sont essentiels. Les aides départementales aux villes n'ont pas progressé depuis l'an dernier, et leurs demandes de moyens supplémentaires sont sans réponse. Pourtant, les besoins augmentent !

IL FAUT :

- rouvrir les PMI fermées dans le mandat précédent
- assurer le maintien en proximité des PMI existantes

→ **Pour la petite enfance, NOUS DEMANDONS :**

- La hausse de la participation du Département à l'investissement et au fonctionnement des crèches dans le cadre des contrats de développement avec les communes
- Un meilleur soutien aux familles avec la revalorisation de l'allocation Bébédom.

→ **Concernant l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)**, plusieurs établissements manquent d'espace pour accueillir les enfants et remplir leurs missions dans de bonnes conditions.

IL FAUT renforcer l'offre de places pour les structures d'urgence de l'ASE.

Nous dénonçons l'hébergement des mineurs non accompagnés (MNA) en résidences hôtelières inadaptées. Nous exigeons que les dispositifs d'insertion et d'accompagnement soient renforcés, pour qu'aucun de ces jeunes ne se retrouve à la rue sans solution en quittant l'Aide Sociale à l'Enfance.



NOUS SUIVRE

Nos actions :
<https://groupegcr92.fr/>
Nous écrire :
groupegcr92@gmail.com
Facebook :
Élus 92 Groupe Gauche Citoyenne, Communiste et Républicaine
<https://www.facebook.com/GroupeGCCR92>

ACTION SOCIALE

→ **Concernant l'aide à l'autonomie et aux personnes handicapées.**

NOUS DEMANDONS que le Département :

- facilite les procédures d'accès à l'Aide pour les Personnes Agées (APA), avec un accueil physique en proximité ;
- Augmente le nombre de places pour enfants en situation de handicap dans les Instituts médico-éducatifs (IME), avec l'Agence régionale de santé (ARS).

NOUS DEMANDONS que les délais de traitement des dossiers déposés à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) soient accélérés : il n'est pas possible de faire attendre de longs mois des usagers en grandes difficultés !



Nadia Mouaddine à l'opération Bus Santé Femmes, avec Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers

LOGEMENT

Un droit pour toutes et tous !

Face à la crise du logement, le Département **doit financer davantage la construction de logements sociaux**, et subventionner les communes bâtisseuses qui répondent déjà aux objectifs de la loi SRU.

Toutes les villes doivent participer à l'effort de solidarité : 17 d'entre-elles sur 36 dans le département sont toujours hors la loi SRU, avec moins de 25% de logement sociaux. Elles doivent se mettre en règle !

NOUS AVONS OBTENU l'élargissement des critères du Fonds de Solidarité Logement en 2020, avec l'augmentation aujourd'hui du budget de ce dispositif et du nombre d'aides accordées.

→ **Pour des services publics de proximité** : nous avons obtenu l'ouverture au premier trimestre 2025 d'une borne France Service au bureau de poste du Luth de Gennevilliers, avec une amplitude horaire plus importante.



Nous avons obtenu que des dispositifs de l'Institut des Hauts-de-Seine, la **Caravane solidaire et le Bus santé femmes, Giga la vie et Giga seniors**, aillent davantage vers les usagers, et soient déployés dans vos quartiers.

Après 10 ans d'absence nous avons obtenu le retour des forums Giga la vie et Giga Seniors à Gennevilliers

EMPLOI-INSERTION

Réforme de l'accompagnement des allocataires du RSA :

nous sommes opposés à la mise en œuvre par le Département de la réforme de l'accompagnement des allocataires du RSA, décidée par le Gouvernement l'an dernier : cette réforme est un véritable chantage à la survie, qui ne permet pas de sortir durablement de la précarité. Pour nous, c'est non !



En manifestation devant le ministère du logement, pour la construction de plus de logements sociaux

COLLÈGES

Nous avons dénoncé les baisses de moyens décidées par l'Education nationale, et avons été mobilisés avec les équipes éducatives pour dire stop à la casse de l'école publique !

Nous demandons que le Département augmente sa dotation aux collèges publics, qui a peu évolué depuis 10 ans au regard de l'inflation.

→ **Aide aux voyages scolaires** : ceux-ci sont coûteux pour les familles, et les élèves de milieux modestes en sont souvent privés. Nous demandons que les collèges aux publics les moins favorisés soient mieux accompagnés et mieux financés par le Département, ce qui n'est pas le cas pour l'instant !

→ **Les cantines des collèges** sont aussi au cœur de nos préoccupations. Alors qu'elles ont été confiées à de grands groupes privés, parents et élèves dénoncent la faible qualité des repas.

Cela doit changer. Nous défendons leur mise en régie publique, avec la préparation des repas sur place, et un approvisionnement en circuits courts. Bien manger est un droit pour tous.

NOUS AVONS OBTENU :

- L'étude de la rénovation thermique du collège Guy Moquet
- Après les batailles des maires et conseillers départementaux qui se sont succédé, nous avons obtenu la construction d'un quatrième collège à Gennevilliers pour 2027/2028. En attendant, des algécos seront installés pour augmenter la capacité d'accueil du collège Guy Moquet.
- A la rentrée 2025 la cantine du collège Edouard Manet sera dotée d'une cuisine sur place, avec une liaison chaude pour le collège Georges Pompidou.

Collèges privés

Avec Gabriel Massou, conseiller municipal, nous nous opposons à la construction d'un collège privé à Villeneuve-la-Garenne. Ce projet, facteur de discriminations sociales et scolaires, déstabiliserait la mixité sociale des établissements de tout notre canton. Il ne répond ni aux demandes, ni aux moyens de beaucoup de familles. Il faut garantir l'accès à un enseignement laïque et gratuit, sans aucune discrimination. On ne peut pas faire de la mixité dans la ville sans en faire dans les collèges.



Pour le renouvellement urbain et le logement, ont été obtenus :

- La réhabilitation de l'habitat collectif de la Cité Jardin de Hauts-de-Seine Habitat à Gennevilliers, prévue en 2027-2028
- 8,68 millions d'euros dans le cadre du contrat de ville Gennevilliers 2022-2024 (créations et réhabilitations d'équipements scolaires, culturels et sportifs, soutien à la politique de la ville...)
- 7,8 millions d'euros dans le cadre du contrat de ville Villeneuve-la-Garenne 2021-2023 (reconstruction de la halle de marché, rénovation de la piscine, soutien à l'insertion et à la réussite éducative...)

Dans le cadre du dispositif Quartier d'avenir :

- 4,42 millions d'euros pour le renouvellement du quartier centre-ville de Villeneuve-la-Garenne
- 10 millions d'euros pour le renouvellement urbain du quartier des Agnettes de Gennevilliers (5 millions d'euros pour la reconstruction de l'école Joliot-Curie ; 3,5 millions d'euros pour la réhabilitation de 408 logements du bailleur Gennevilliers Habitat).



«Le secteur des Chanteraines a bénéficié de nouveaux investissements (passerelle des Louvresses, rénovation du petit train du parc, des espaces de restauration, et du théâtre de marionnettes).